

COMMUNIQUE DE PRESSE

Suite à l'incendie déclaré à l'Académie Régionale des Sciences et Techniques de la Mer - ARSTM

Dans la soirée d'hier, 18 Février 2019, un incendie s'est déclaré dans un bâtiment du campus de l'Académie Régionale des Sciences et Technique de la Mer (ARSTM).

C'est aux environs de 20 heures que le feu s'est déclaré. Les sapeurs-pompiers ont été alertés et ont pu circonscire le feu aux environs de 23 heures avec l'appui des élèves, du personnel administratif, des enseignants en Sécurité-incendie de l'ARSTM avec le renfort du matériel d'incendie dont dispose l'Académie.

C'est au total un bâtiment de douze chambres accueillant 29 résidents (élèves et 2 surveillants affectés à la sécurité des lieux) qui a été calciné. L'ARSTM compte plus de 600 élèves en formation résidents sur son site et on ne déplore aucune perte en vie humaine.

Les étudiants sinistrés ont été relogés et des mesures d'accompagnement sont arrêtées pour les soutenir.

Les enquêtes sont en cours, pour identifier l'origine de l'incendie et nous tenons à rassurer les parents d'élèves et nos partenaires que la situation est sous contrôle.

Nous remercions les sapeurs-pompiers, les élèves et les collaborateurs qui n'ont ménagé aucun effort dans les premiers instants ; nos remerciements vont également à l'endroit de la police du 17^{ème} arrondissement pour sa promptitude, la gendarmerie qui nous a toujours accompagné et les élèves sinistrés qui ont su faire preuve de tacts et de sang-froid face à cet incendie.

**Département Coopération,
Communication et Marketing -
ARSTM**